

Modalités de publication des Annonces légales

L'Essor Affiches est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2024 par arrêté préfectoral dans le département 42 - Loire (n° R92/2023).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.fr>

Arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales
NOR : MICE2332581A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro hors taxe pour l'année 2024 dans le département 42 - Loire.

Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire :

| Type d'annonce | Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I |
|---|---|
| Constitution au forfait | |
| Société anonyme (SA) | 387 euros |
| Société par actions simplifiée (SAS) | 193 euros |
| Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) | 138 euros |
| Société en nom collectif (SNC) | 214 euros |
| Société à responsabilité limitée (SARL) | 144 euros |
| Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) | 121 euros |

| Type d'annonce | Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I |
|--|---|
| Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) | 216 euros |
| Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) | 185 euros |
| Modification au forfait | |
| Transfert de siège / Dirigeants / Nomination-cessation CAC | 106 euros |
| Capital / Objet | 132 euros |
| Dénomination / Forme / Mouvement associés | 193 euros |

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 149 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 108 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives : 64 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 35 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 56 euros HT.

Les annonces légales relatives à plus d'une des modifications font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne. Si l'usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Loire

Avis civils

Avis de saisine de légataire universel - délai d'opposition

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 5 août 2019, **Madame Renée Paulette Marie EPERCIEUX**, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Yvon Louis MONTEIL, demeurant à SAINT-CHAMOND (42400) 6 B rue Henri Castel, Née à SAINT-ETIENNE (42000), le 26 février 1927. Est décédée à SAINT-CHAMOND le 31 octobre 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Christophe GENEVRIER, Notaire à SAINT-CHAMOND, 61 route de Lyon, le 12 décembre 2024 et d'un acte contrôlant la saisine, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me GENEVRIER, notaire à SAINT CHAMOND (42400) 61 Route de Lyon, référence CRPCEN : 42024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis Me GENEVRIER (L24480692)



SELARL GUIBERT & ASSOCIÉS NOTAIRES
Notaires associés
57 rue Edouard Michot
LE CHAMBRON FEUGEROLLES (Loire),

Suivant testament olographe du 21/2/2004, **Mr André Jean FARISSIER**, dt à SAINT-ETIENNE (42100) 21 Rue de la Roche du Geai, né à LA RICAMARIE (42150), le 02/08/19382, décédé à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270), le 19/10/2024, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Louis GUIBERT, Notaire associé de la « SELARL GUIBERT & Associés, Notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence du CHAMBRON FEUGEROLLES (Loire), 57, rue Edouard Michot, référence CRPCEN : 42011, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI de ST-ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession (L24466221)

Legal digital
ANNONCES & FORMALITÉS

SERVICE FORMALITÉS
formalites@legal2digital.fr

Constitutions



Cabinet A. SADOURNY
Avocat Conseil

En date du 12/12/2024, il a été constitué une Société par Actions Simplifiées présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

CR FOREZIEENNE

Forme : Sociétés par Actions Simplifiées, **Siège social :** 1221 route de Crépeigne 42380 SAINT NIZIER DE FORNAS, **Capital :** 500 euros, **Objet social :** L'activité de Marchand de Biens, L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, L'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers, l'aménagement et l'équipement de terrain pour lui permettre de recevoir des constructions, après le cas échéant démolition de celles existantes, La construction sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles de toutes destinations et usages, La vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement, **Durée de la Société :** 99 années, **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout Associé a le droit de participer aux Décisions Collectives, quel que soit le nombre de ses Actions, sous réserve de la déchéance encourue pour défaut de libération, dans le délai prescrit, des versements exigibles sur ses Actions. Tout Associé a autant de voix qu'il possède d'Actions ou en représente, sans aucune limitation, à l'exception des cas prévus par la loi. **Agrément :** Toute Transmission de Titres, à titre onéreux ou gratuit, est soumise à une procédure

d'agrément., **Président :** RF, **société par actions simplifiée** au capital de 295 900 euros, dont le siège est à SAINT NIZIER DE FORNAS (42380), 1221 route de Crépeigne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 913 763 272, **Directeur général :** BECEAN NATURE, société par actions simplifiée au capital de 1 200 euros, dont le siège social est à SAINT-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITTE (42380), 70 rue des Choffats, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 981 450 661, La société sera **immatriculée** au R.C.S. de SAINT-ETIENNE, Le Président, **Pour avis.** (L24469625)

Par acte SSP du 03/12/2024, il a été constitué une **SASU** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

SAS DURANTON

Objet social : - La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. - La réalisation de toutes prestations de services au bénéfice de sociétés **Siège social :** 8 RUE PROUDHON 42100 Saint-Etienne. **Capital :** 10000 € **Durée :** 99 ans **Président :** M. DURANTON GAEL, demeurant 296 IMPASSE DES MORILLES L'AULAGNIER 43220 Riotord **Admission aux assemblées et droits de votes :** Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clause d'agrément :** La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Immatriculation au RCS** de Saint-Etienne (L24449939)

www.annoncelegale.com

www.annoncelegale.com